



Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH)



► **1^{er} février 1959** droit de vote cantonal Vaud

► **1971 droit de vote fédéral**

PAS TOUT A FAIT A L'AVANT-GARDE....

1906	Finlande
1913	Norvège
1915	Danemark - Islande
1917	Russie Biélorussie
1918	Allemagne, Autriche, Pologne
1919	Suède
1920	Albanie, Tchécoslovaquie
1931	Espagne
1934	Turquie
1944	Bulgarie, France
1946	Italie
1948	Belgique
1952	Grèce



Jacqueline Maurer (PR)



Elisabeth Baudet (PL)



Olga Cardis (PR)



Erica Carrard (PL)



Gabrielle Damond (PS)



Lise Demierre (PL)



Madeleine Fonjallaz (PL)



Blanche Merz (PR)



Marceline Miéville (PDP)



Suzanne Pérusset (PS)



Gabrielle Rosselet (PL)



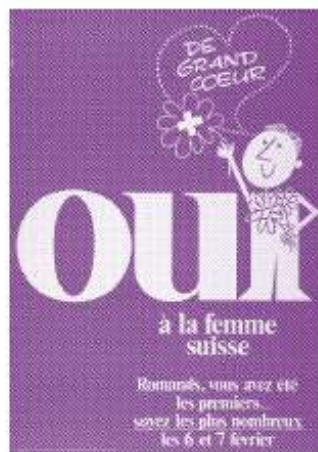
Marie-Louise Trépey (PR)



Lili Vret (PR)



Emilie Zum Brunn (PS)



2. Affiche votations, Comité pour la reconnaissance des droits politiques aux femmes suisses, 1971

3. Affiche votations, Comité d'action vaudois pour le suffrage féminin, 1959



5. Comité de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin. De gauche à droite : S. Bonard, secrétaire, M. Andersen, V. Pointet, G. Weldmann (debout), L. Zanchi (assise), J. Fischer et A. Quinche (présidente)

4. Les treize premières députées du Grand Conseil vaudois, 1962

Le Bureau de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes - 1991

Encourager la **réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes** dans tous les domaines et s'employer à éliminer toute forme de discrimination directe ou indirecte (art. 4 al. 1 LVLEg)

- **Inform**er la population et **conseiller** les particuliers et les autorités (environ 500 par année).
- Informer toute personne qui s'estime victime de discrimination
- Mettre sur pied et coordonner des **mesures actives**.
- Émettre **des appréciations dans des litiges** relevant de la LEg sur demande de l'autorité.
- Octroyer des **subventions**
- **Formation**

Le Bureau de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

Entité stratégique transversale

Direction nommée par le Conseil d'Etat

Rattachement administratif à un département de tutelle

GRAND CONSEIL

Secrétariat général
Place du Château 6, 1014 Lausanne
021 316 05 00

CONSEIL D'ÉTAT

Château cantonal
1014 Lausanne
021 316 40 40

ORDRE JUDICIAIRE

Tribunal cantonal
Route du Signal 8, 1014 Lausanne
021 316 15 11

Contrôle cantonal des finances
Rue Dr César-Roux 37, 1014 Lausanne
021 316 19 70

Cour des comptes
Rue de Langallerie 11, 1014 Lausanne
021 316 58 00

Médiation administrative
Rue Saint-Martin 6, 1002 Lausanne
021 557 04 99

Groupe Impact
Rue Marterey 5, 1014 Lausanne
021 316 59 99

Chancellerie de l'État
Château cantonal, 1014 Lausanne
021 316 40 40

Information et communication
Rue de la Barre 2, 1014 Lausanne
021 316 05 15

Archives cantonales
Rue de la Mouline 32
1022 Chevannes-près-Renens
021 316 37 11

Protection des données et information
Rue Saint-Martin 6, 1002 Lausanne
021 316 40 64

Ministère public
Avenue de Longemalle 1, 1020 Renens
021 316 65 25

Tribunal neutre
Rue Cité-Derrière 17, 1014 Lausanne
021 316 45 29



Jacqueline de Quattro

Département du territoire et de l'environnement
DTE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Place du Château 1, 1014 Lausanne
021 316 45 15

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
Rue Caroline 11, 1014 Lausanne
021 316 61 24

Développement durable
Place du Château 1, 1014 Lausanne
021 316 71 24

AUTOMOBILES ET NAVIGATION
Avenue du Grey 110, 1014 Lausanne
021 316 82 10

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne
021 316 74 11

DG ENVIRONNEMENT
Rue de la Caroline 11, 1014 Lausanne
021 316 44 22

Environnement industriel, urbain et rural
Chemin des Boveresses 155, CP 133
1066 Epalinges
021 316 43 60

Énergie
Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne
021 316 95 50

Ressources et patrimoines naturels
Rue du Valentin 10, 1014 Lausanne
021 316 75 00



Cesla Amarelle

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DFJC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne
021 316 30 30

AFFAIRES CULTURELLES
Rue du Grand-Pré 5, 1014 Lausanne
021 316 07 40

DG ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE
Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne
021 316 32 22

DG ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE
Rue Saint-Martin 24, 1014 Lausanne
021 316 63 04

DG ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Avenue de l'Élysée 4, 1014 Lausanne
021 316 94 95

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ET APPUI À LA FORMATION
Rue Cité-Derrière 11, 1014 Lausanne
021 316 54 01

PROTECTION DE LA JEUNESSE
Avenue de Longemalle 1, 1020 Renens
021 316 53 53



Béatrice Métraux

Département des institutions et de la sécurité
DIS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Château cantonal, 1014 Lausanne
021 316 40 04

Curatelles et tutelles professionnelles
Chemin de Mormex 32, 1014 Lausanne
021 316 66 66

Affaires religieuses
Château cantonal, 1014 Lausanne
021 316 45 76

COMMUNES ET LOGEMENT
Rue Cité-Derrière 17, 1014 Lausanne
021 316 40 80

JURIDIQUE ET LEGISLATIF
Place du Château 1, 1014 Lausanne
021 316 45 45

PÉNITENTIAIRE
Venoge-Parc, Chemin de l'Islettaz,
1305 Penthalaz
021 216 48 00

POLICE CANTONALE
Route de la Blicherette 101, 1014 Lausanne
021 644 44 44

SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE
En Crausaz 11, CP 80, 1305 Penthalaz
021 316 51 00



Rebecca Ruiz

Département de la santé et de l'action sociale
DSAS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Bâtiment de la Pontaise, 1014 Lausanne
021 316 50 04

Bureau cantonal de médiation santé et social
Rue Pré-du-Marché 23, 1004 Lausanne
021 316 09 87

CHVSS
Bâtiment de la Pontaise, 1014 Lausanne
021 316 52 68

DG DE LA COHÉSION SOCIALE
Bâtiment de la Pontaise, 1014 Lausanne
021 316 51 21

DG DE LA SANTÉ
Bâtiment de la Pontaise, 1014 Lausanne
021 316 42 00

CHUV
Rue du Bugnon 21, 1011 Lausanne
021 214 11 11



Philippe Leuba

Département de l'économie, de l'innovation et du sport
DEIS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Rue Caroline 11, 1014 Lausanne
021 316 60 19

DG AGRICULTURE, VITICULTURE ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES
Avenue de Marcellin 29, 1110 Morges
021 316 62 00

Affaires vétérinaires
Chemin des Boveresses 155,
1066 Epalinges
021 316 38 70

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORT
Chemin de Mallefer 35, 1014 Lausanne
021 316 39 39

EMPLOI
Rue Caroline 11, 1014 Lausanne
021 316 61 04

POPULATION
Avenue de Beaulieu 19, 1014 Lausanne
021 316 49 49

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION
Rue Caroline 11, 1014 Lausanne
021 316 60 21

Entreprises
Rue Caroline 11, 1014 Lausanne
021 316 58 20

Économie régionale
Rue Caroline 11, 1014 Lausanne
021 316 46 14

Office de la consommation
Avenue des Boveresses 155, CP 48
1066 Epalinges
021 316 43 43

Police cantonale du commerce
Rue Caroline 11, 1014 Lausanne
021 316 46 01



Nuria Gorríte présidente

Département des infrastructures et des ressources humaines
DIRH

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
021 316 70 07

Accueil de jour des enfants
Rue de la Patx 4, 1014 Lausanne
021 316 12 30

Centrale des autorisations en matière de construction (CAMAC)
Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
021 316 70 21

Conseil et appui en management et organisation
Rue du Maupas 6, 1014 Lausanne
021 316 25 46

Information sur le territoire
Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne
021 316 24 60

DG DU NUMÉRIQUE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION
Rue de la Patx 6, 1014 Lausanne
021 316 26 20

DG MOBILITÉ ET ROUTES
Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
021 316 71 10

PERSONNEL DE L'ÉTAT
Rue Caroline 4, 1014 Lausanne
021 316 19 19

La Chancellerie d'État est rattachée au DIRH.

Le Contrôle cantonal des finances est rattaché au DIRH.



Pascal Bro

Département finances et des extérieurs
DFIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Rue de la Patx 6, 1014 Lausanne
021 316 20 10

Affaires extérieures
Rue de la Patx 6, 1014 Lausanne
021 316 44 11

Statistique Valais
Rue de la Patx 6, 1014 Lausanne
021 316 29 99

ANALYSE ET GESTION
Rue de la Patx 6, 1014 Lausanne
021 316 25 50

DG FISCALITÉ
Rue de la Patx 6, 1014 Lausanne
021 316 21 21

Impôts
Route de Berne 46, 1014 Lausanne
021 316 21 21

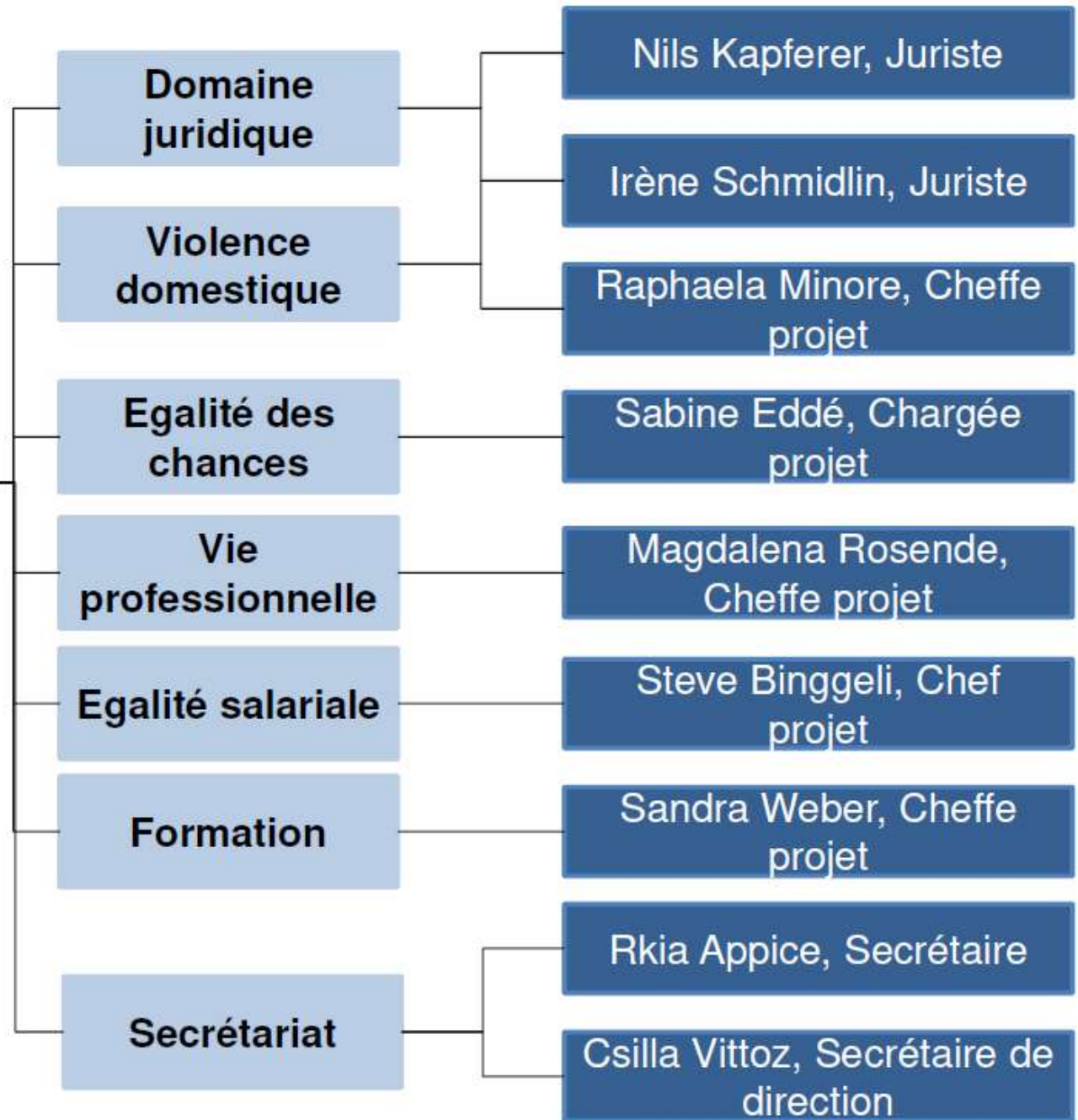
Registre foncier
Rue de la Patx 6, 1014 Lausanne
021 316 24 80

DG IMMEUBLES ET PATRIMOINE
Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
021 316 73 00

Achats et logistique
Chemin de Baderon 86,
1052 Le Mont-sur-Lausanne
021 316 41 41

Maribel Rodriguez
Cheffe du BEFH

7 équivalents
temps pleins



5 Domaines

- A. Emploi
- B. Contrôle de l'égalité salariale
- C. Formation
- D. Lutte contre la violence domestique
- E. Conseil juridique

A. Emploi

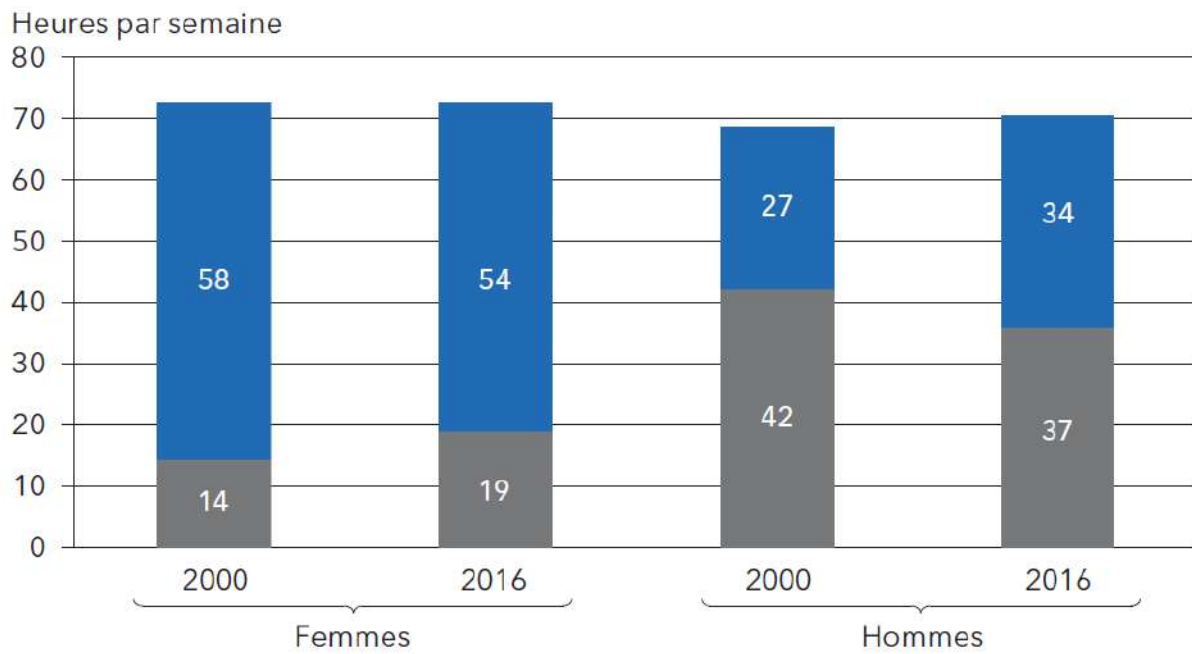
Chiffres clés Vaud 2018



2 mères sur 3 travaillent à temps partiel

1 père sur 10 travaille à temps partiel

TRAVAIL DOMESTIQUE ET ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DES COUPLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS, VAUD

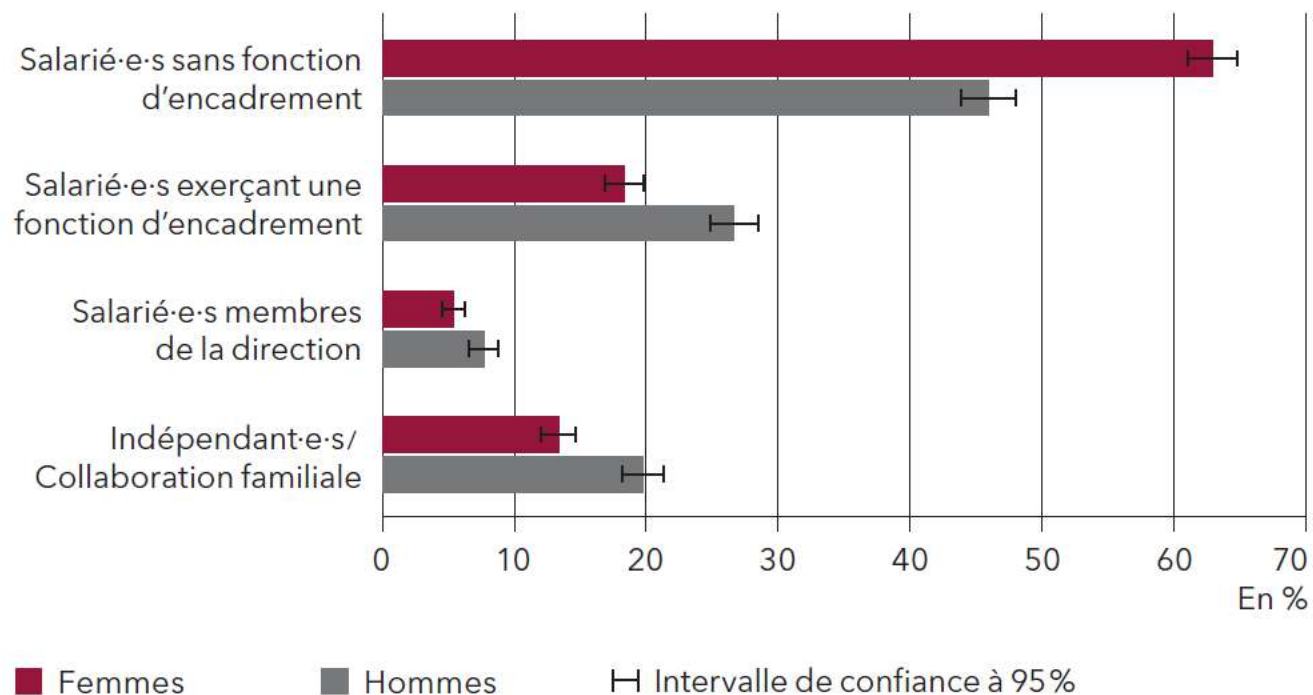


■ Travail domestique et familial

■ Activité rémunérée

Plafond et parois de verre

PERSONNES ACTIVES OCCUPÉES SELON LA SITUATION
DANS LA PROFESSION, VAUD, 2017



50/50 Les Chiffres de l'égalité, Befh, 2018

Plafond et parois de verre

Femmes

- secteur tertiaire (86,8%)
- petite gamme de métiers « féminisés »

Hommes

- secteurs secondaire (29,3%) et tertiaire (67,4 %)
- gamme de métiers plus étendue, à dominante masculine

→ **Ségrégation professionnelle (horizontale et verticale)**

OFS, Indicateurs du marché du travail 2019

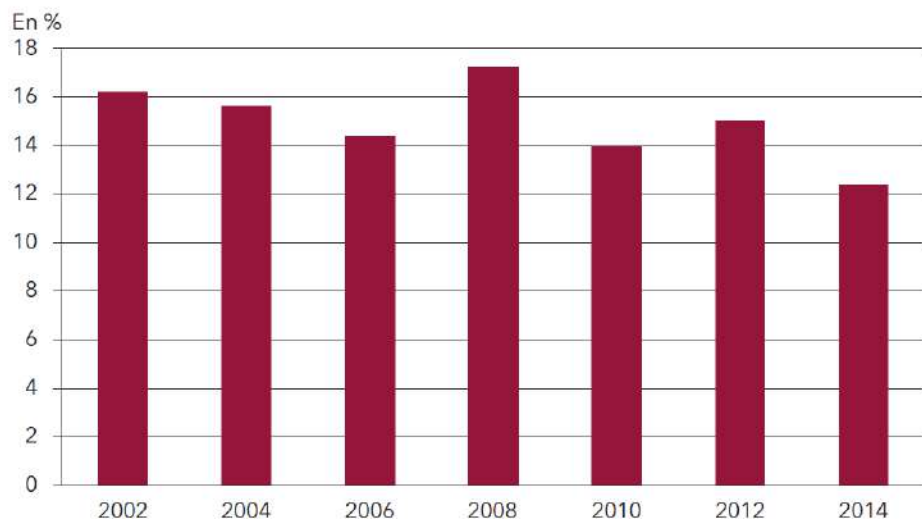
Rôle du Bureau de l'égalité

- ▶ **Information** aux personnes qui se sentent discriminées
- ▶ **Plan de l'égalité** pour l'Etat de Vaud
- ▶ Promotion de l'outil Pro-Egalité (niveau d'égalité perçu) au sein de l'administration et auprès des entreprises privées
- ▶ **Conseil** aux usagères et usagers et entreprises
- ▶ **Formation**
- ▶ Lutte contre le **Harcèlement sexuel**

B. Égalité salariale

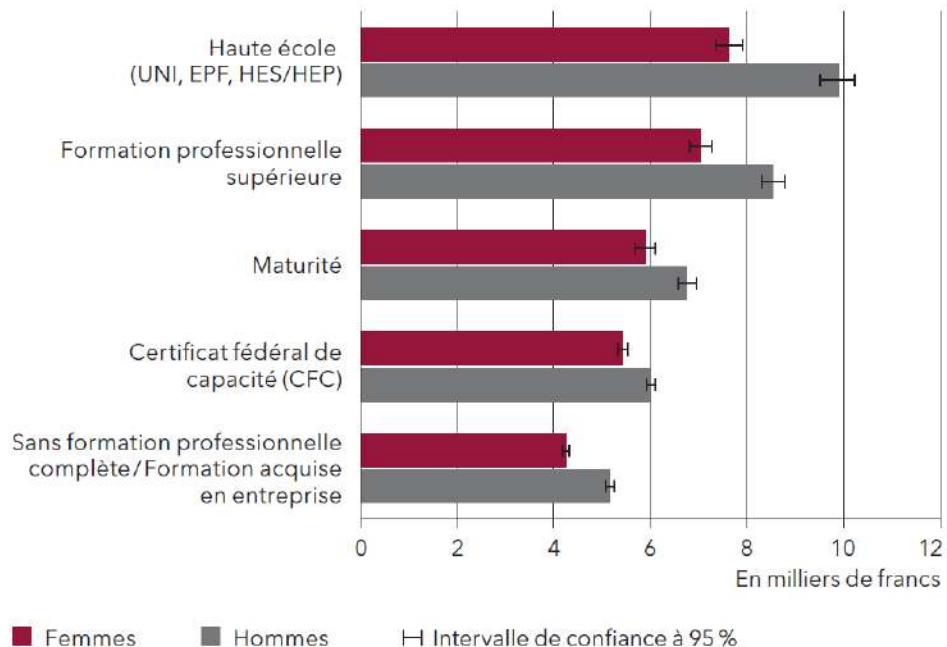
Les salaires évoluent...lentement

ÉCART ENTRE LE SALAIRE MÉDIAN DES FEMMES ET DES HOMMES,
SECTEUR PRIVÉ, VAUD



SOURCE: OFS, Enquête suisse sur la structure des salaires, calculs StatVD

SALAIRE MENSUEL BRUT MÉDIAN STANDARDISÉ SELON
LE NIVEAU DE FORMATION, SECTEUR PRIVÉ, VAUD, 2014



Vaud : L'inégalité salariale

- ▶ En 2016, l'écart de rémunération dans le secteur privé s'élève à

9,3%

Écart de rémunération de 575 CHF/mois

- ▶ 12 ans: **14,7% en 2004 ; 12,4% en 2014; 9,3 en 2016**

*OFS et Statistiques Vaud

L'égalité : une priorité de l'État

- ▶ 2004 : Règlement de la loi vaudoise d'application de la LEg
- ▶ Plan pour l'égalité au sein de l'ACV
- ▶ 2016 : signature de la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public



Contrôle de l'égalité salariale

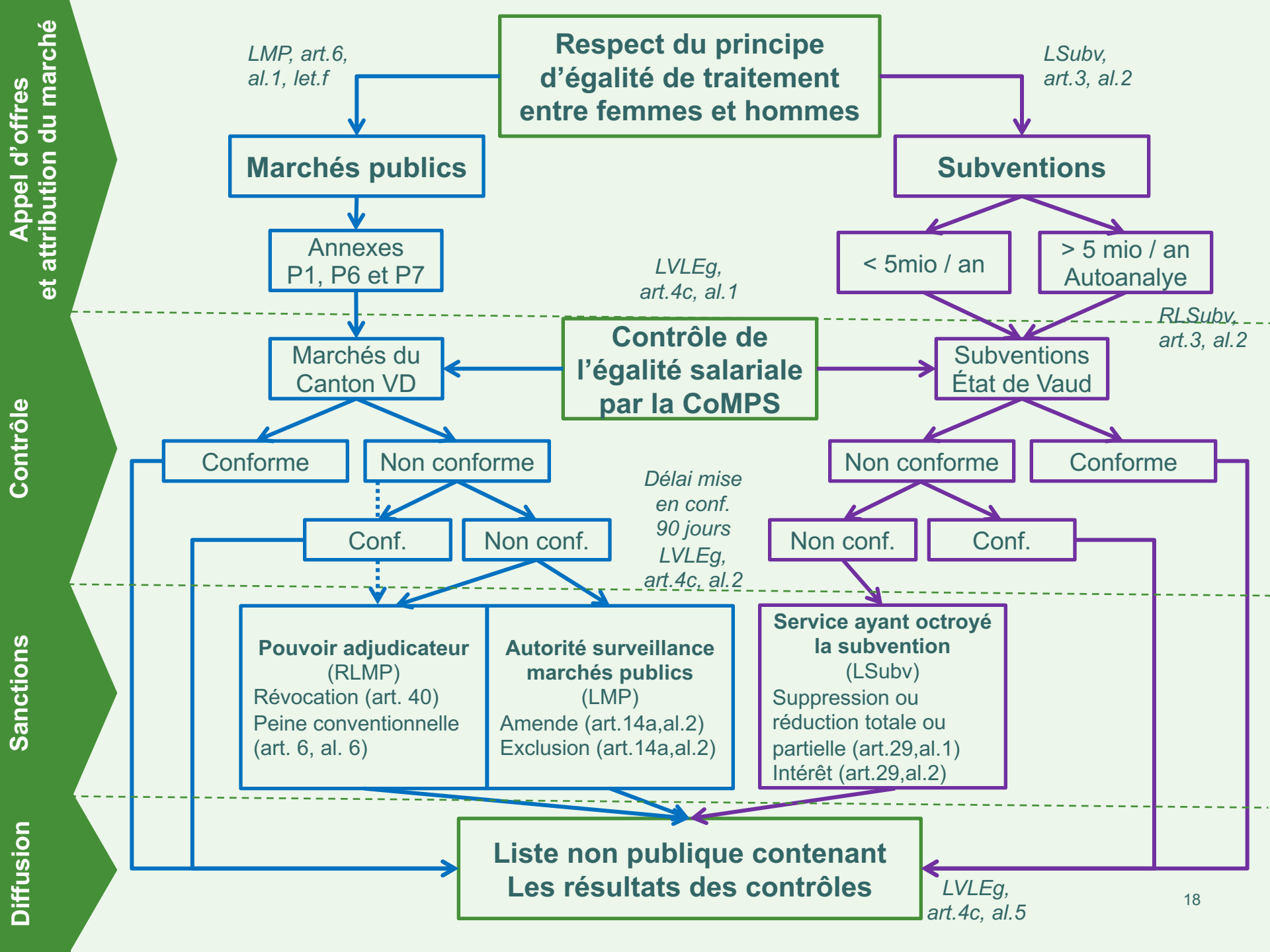
Auto analyse 2014:
part inexpliquée de l'écart salarial
est de 3.7%

Partenariats & égalité salariale:
marchés publics et entités subventionnées.

Le contrôle de l'égalité salariale dans les marchés publics et les subventions

Une Commission de contrôle est instituée pour procéder ou faire procéder, ponctuellement, au contrôle du respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes auprès des entreprises qui ont obtenu des marchés publics dans le canton et des entités subventionnées par l'Etat (LVLEg, 4b al. 1)

S'il ressort du contrôle que l'égalité de traitement salarial entre les femmes et les hommes n'est pas respectée, la Commission de contrôle impartit à l'entreprise ou l'entité contrôlée un délai de 90 jours pour adopter des mesures correctives et pour démontrer, à ses frais, qu'elle s'est mise en conformité. Cette décision rappelle les sanctions encourues à défaut d'exécution (LVLEg, 4c al. 2)



C. Formation

- ▶ Ecole obligatoire: plus de la moitié des élèves du pré-gymnasial sont des filles
- ▶ Filles majoritaires à l'école de maturité, de culture générale mais pas à l'école de commerce
- ▶ Femmes majoritaires à l'université de Lausanne (54 % en 2016) - mais pas à l'EPFL (28 %) – et
- ▶ Dans les HES (59%) mais les filières restent sexuées: 75 % en Santé et travail social,
- ▶ HEP, 40 % pour chimie et sciences de la vie et 12 % pour technique et IT

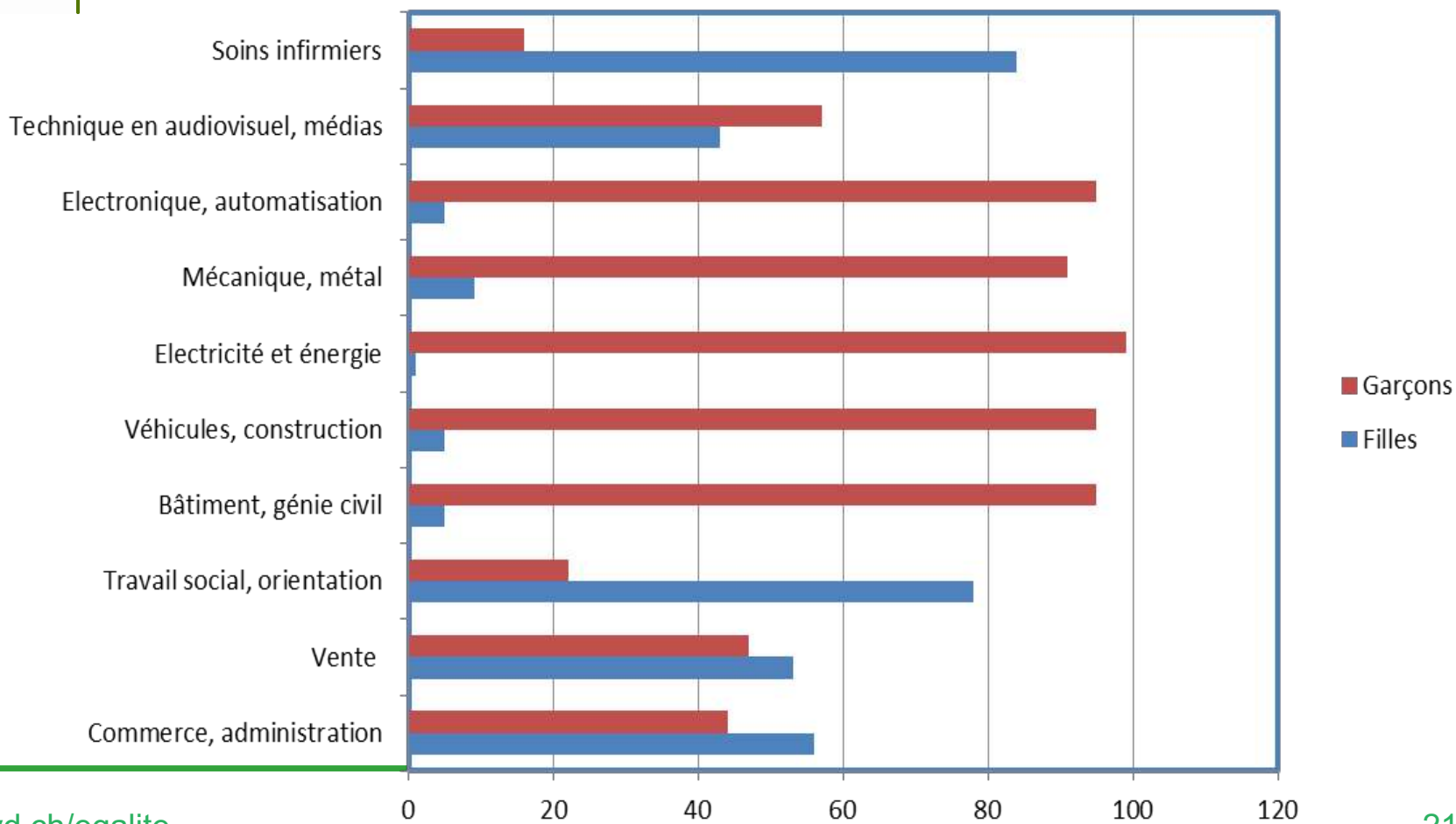
En apprentissage...

- ▶ 13 % des filles et près du double des garçons entreprennent un apprentissage professionnel
- ▶ Sur 30 formations professionnelles les plus populaires:
 - 7 enregistrent une proportion de filles supérieures à 70%
 - 17 enregistrent une part de garçons supérieure à 70%

BEFH/StatVD, les chiffres de l'égalité, Vaud 2018

Contrats d'apprentissage pour les 10 principaux domaines de formation, Vaud 2016

OFS, Statistiques de la formation professionnelle



Journée oser tous les métiers (jom)

(élèves de 7^e à 9^e année)

Objectif:

Un jour par année, découvrir un métier sans se limiter aux secteurs dits «féminins» ou «masculins» généralement associés aux filles et aux garçons

- En accompagnant un·e adulte de sexe opposé au travail
- En participant à un atelier proposé par le BEFH, près de 1'000 places en 2019
- 20'000 élèves

Ateliers jom pour les filles:

- Parlement des filles
- Informaticienne
- Ingénieure
- Métiers techniques
- Métiers pour créer une expo scientifique



Atelier Métiers techniques à la HEIG-VD

Atelier Parlement des filles
dans la salle du Grand Conseil



Ateliers jom pour les garçons:

- Infirmier
 - Métiers de la santé (homme sage-femme, radiologue, infirmier et physiothérapeute)
 - Educateur de l'enfance
 - Enseignant de classes enfantines
 - Créateur de vêtements
-



Ateliers créateur de vêtement (eracom) et
Infirmier (ici: Haute Ecole de la Santé La Source)



Eduquer pour l'égalité De la 1^{ère} à la 11 année

Les Bureaux de l'égalité romands, en partenariat avec les Départements de l'instruction publique, ont développé des moyens d'enseignements égalitaires.

L'école de l'égalité

Un choix d'activités pour
une pédagogie égalitaire
entre filles et garçons

Élargir les orientations
scolaires et les choix
professionnels des filles
et des garçons

Développer des rapports
harmonieux entre les sexes



Sensibiliser les élèves aux stéréotypes
de genre pour leur permettre de
les identifier et de s'en affranchir

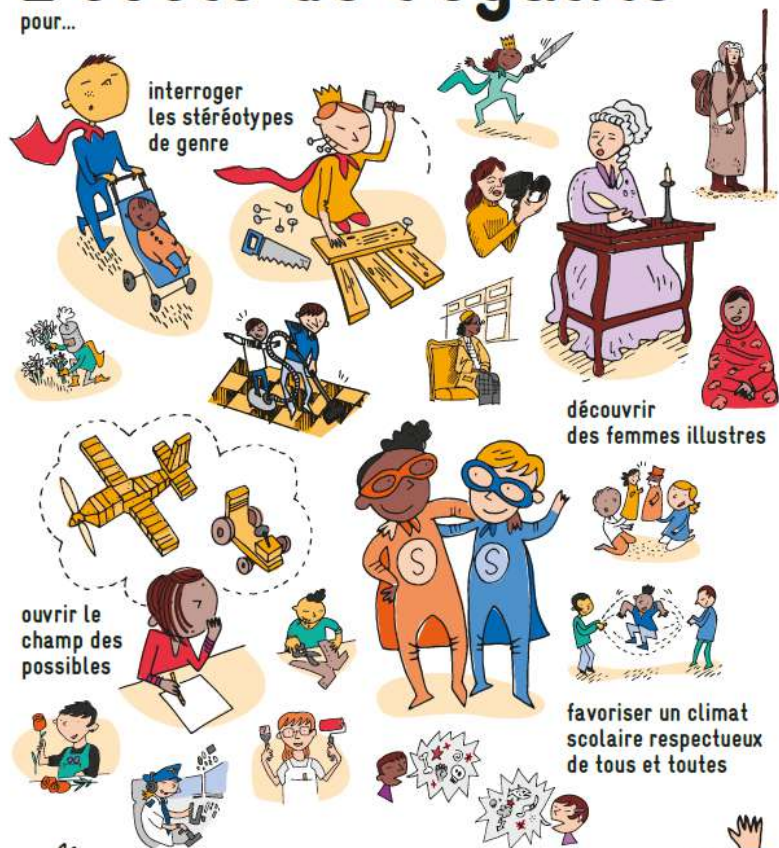
Encourager la prise en compte
de l'égalité, tant parmi les
élèves que les enseignant-e-s

Former dès l'enfance Déconstruire les stéréotypes Ouvrir le champ des possibles

LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'école de l'égalité

pour...



construire la société de demain



egalite.ch

Organisation de la brochure

La séquence résumée

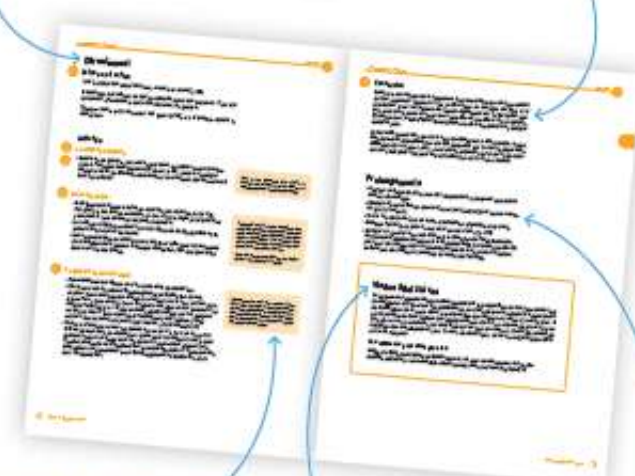
- du point de vue pédagogique
- du point de vue égalitaire

Les objectifs du PER
travaillés durant
la séquence



Le déroulement en détail

La conclusion de la séquence



Des précisions, remarques
ou compléments d'information

Les éléments en lien avec l'égalité
travaillés durant la séquence

Des propositions
de prolongements
possibles

D. Violence domestique

1 homicide sur 2 relève de violence domestique

1 femme sur 4 confrontée à violence au cours de sa vie

90% des auteurs d'homicides violence domestique sont des hommes

89% des homicides de violence domestique sont des femmes

$\frac{3}{4}$ des victimes violence domestique sont des femmes

La violence domestique est une affaire de GENRE

Qui frappe part !



- ▶ Information systématique pour les auteur·e·s et les victimes
- ▶ Transmission des coordonnées de l'auteur·e par la police au Centre Prévention de l'Ale (CPAle) sur une base volontaire
- ▶ Soutien aux victimes suite à une expulsion: la LAVI et l'Equipe Mobile d'Urgence Sociale (EMUS)
- ▶ Prestation ambulatoire Guidance du Centre Malley Prairie pour les victimes

Qui frappe part !

Bilan: 2015 et 2017



▶ **Augmentation du nombre d'expulsions**

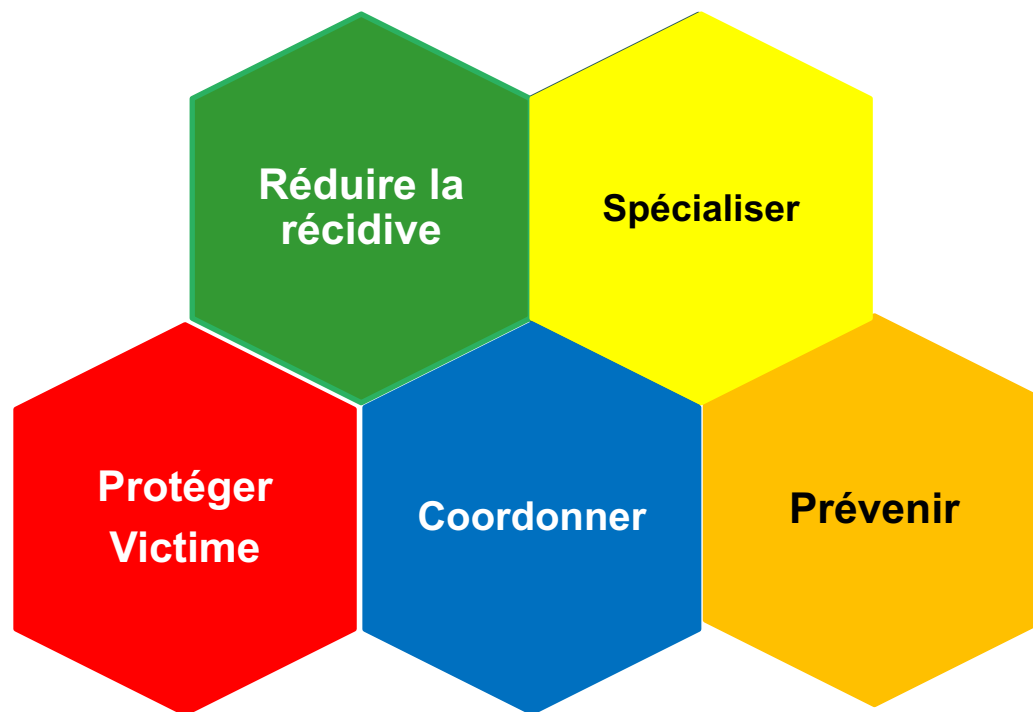
- de 30 expulsions par année à plus de 300
- 432 auteur·e·s orienté·e par la police
- Environ 174 auteur·e·s ont bénéficié d'un entretien
- **Peu d'auteur·e·s joint·e·s**

▶ **Augmentation victimes bénéficiant aide d'urgence en cas d'expulsion**

Cadre légal récent

- ▶ Loi d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique (LOVD), entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2018
- ▶ Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018

Loi d'organisation de la prévention et de la lutte contre la violence domestique(LOVD)



LOVD

Protéger
Victime

Réduire
Récidive

- ▶ Expulsion de l'auteur·e pendant 30 jours
- ▶ Transmission systématique coordonnées de l'auteur·e
- ▶ Au minimum un entretien socio-éducatif
- ▶ Prise en charge coordonnée situations à haut risque

Service de protection de la jeunesse | protection des mineurs:

☎ 021 316 53 53 | info.spj@vd.ch

Centre social protestant | consultations juridiques:

☎ 021 560 60 60 | info@csp-vd.ch

La Fraternité du CSP | questions sur les permis de séjour:

☎ 021 213 03 53 | frat@csp-vd.ch

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
021 316 61 24 – info.befh@vd.ch
www.vd.ch/violence-domestique



STOP VIOLENCE DANS LE COUPLE
ADRESSES UTILES

Police | pour toute situation d'urgence: ☎ 117

Urgences médicales: ☎ 144

Unité de médecine des violences | constat médical:
Lausanne: ☎ 021 314 00 60 | Yverdon: ☎ 024 424 42 20
Montreux: ☎ 021 966 64 77 | Nyon: ☎ 021 314 08 51

ÉCOUTE | SOUTIEN | ORIENTATION

Centre d'accueil MalleyPrairie | consultation et refuge
24h/24: ☎ 021 620 76 76 | info@malleyprairie.ch

Centre LAVI | aide aux victimes:

Lausanne: ☎ 021 631 03 00

Yverdon: ☎ 021 631 03 08

Aigle: ☎ 021 631 03 04

CSP Vaud – PROFA | consultation de couple:
☎ 0840 860 860 | info@problemedecouple.ch

LOVD

Coordonner

Spécialiser

Coordonner :

- Direction interservices
- Commission cantonale de lutte contre la violence domestique

Spécialiser

- Formation spécifique
- Réseaux de professionnels



Prévention

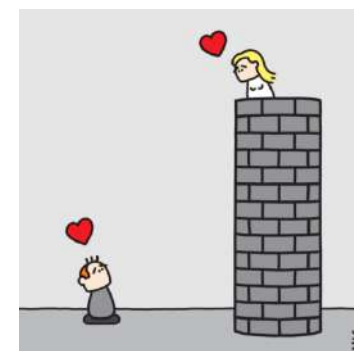
Prévenir

40 à 60%

des auteur·e·s de violence ont été
exposé·e·s durant l'enfance

Adolescence: étape de construction et période sensible

Apprentissage de **modèles relationnels positifs**

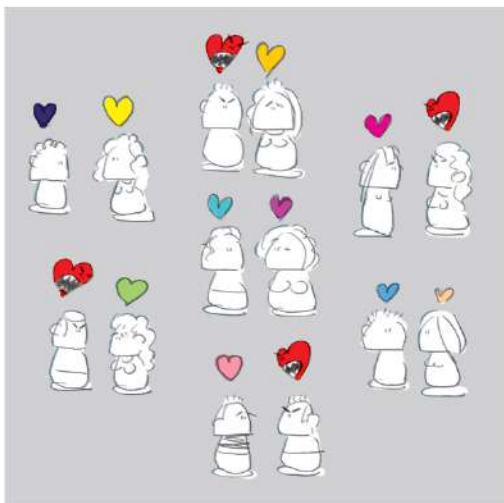


Prévention de la violence de couple

guide

» à l'usage des professionnel-le-s

SORTIR ENSEMBLE ET SE RESPECTER



- ✓ Outils
- ✓ Changements d'attitudes
- ✓ Compétences positives

Adaptation au contexte socioculturel Suisse romand (De Puy, Monnier, Hamby; 2002).
Évalué par le BEFH, projet pilote d'implantation 2013-2015

E. Conseil et orientation juridique

- Droit du travail
- Maternité
- Licenciements
- Harcèlement
- Discrimination
- Temps partiels
- Etc.

Commission cantonale consultative de l'égalité (CCCE)

2012-2017

- ▶ Encouragement des femmes à participer à la vie publique/politique
- ▶ Prévention du harcèlement sexuel auprès des apprenti·e·s
- ▶ Débat 5 à 7 « Congé parental: l'affaire de tous » (7 nov. 2017)

2017-2022

- ▶ Éducation non sexiste à l'école obligatoire
- ▶ Observatoire de l'égalité
- ▶ Débat 5 à 7 « Maternité et (droit à l') emploi: une équation à résoudre (24.09.2019)

*«Une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité,
il faut l'y faire entrer.»*

Victor Hugo, *Actes et paroles*, 1876

Donnons-nous les moyens d'agir !